

Image not found or type unknown



Autorisation de mariage pour majeur protege

Par **yayou33**, le **19/02/2015** à **23:54**

Bonjour,

Mon frere est sous tutelle depuis pres de dix ans, depuis plusieurs ann e il entretien une relation avec une jeune femme qu'il voudrais concretiser par un mariage. Quand nous avons demander l'autorisation a la juge des tutelle , elle a voulu s'entretenir avec la fianc e de mon frere mais celle ci vie au maroc et ne peut malheureusement pas ce rendre a la convocation de la juge comment pouvons nous proceder vue que la france delivre difficilement un visa .

Merci pour votre aide cordialement